

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

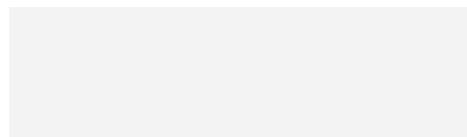
**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2021  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2021-2022-2023**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022, 2023 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 15 décembre 2020, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 27 novembre 2020.



Kim V. Dumouchel, avocate  
Greffière